



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 31 août 2022 à 9 h 30 à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, présidente du comité exécutif, mesdames et messieurs les conseillers-ères Gilles Chagnon, Daniel Champagne, Olive Kamanyana et Mario Aubé formant quorum du comité.

Monsieur Daniel Champagne anime la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, André Turgeon, directeur général adjoint, Infrastructures urbaines et environnement, Yess Gacem, directeur général adjoint, Services de proximité, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Administration et finances, Andrée Loyer, directrice exécutive et greffière par intérim, Martin Dalpé, directeur de cabinet, Daniel Feeny, attaché politique ainsi que Jean Boileau, directeur, Communications.

CE-2022-718

DERNIÈRE PÉRIODE OPTIONNELLE - SOUMISSION 2018 SP 128 - FOURNITURE ET INSTALLATION DE BALISES ET BOLLARDS FLEXIBLES - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

CONSIDÉRANT QUE la firme suivante s'est vu adjuger un contrat :

Numéro de CE lors de l'adjudication	Numéro de CE lors de l'exercice d'année optionnelle	Fournisseur	Description	Montant indexé période optionnelle taxes incluses	Période visée	Autre option de renouvellement
CE-2018-544	CE-2021-391	Dévelotech inc.	2018 SP 128 – Fourniture et installation de balises et bollards flexibles	200 408,21 \$	6 juin 2022 au 5 juin 2023	Non

CONSIDÉRANT QUE les prix soumis par la firme précitée sont valides et que des périodes optionnelles sont prévues au contrat;

CONSIDÉRANT QUE le Service des infrastructures désire se prévaloir de la dernière période optionnelle prévue au contrat :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la direction du Service des infrastructures à se prévaloir de la dernière période optionnelle prévue au contrat, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et la soumission déposée le 5 juin 2018.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	DESCRIPTION
18-16029-006	Mesures de modération de la vitesse
02-61400-649	Expertise-conseil pour la sécurisation des corridors scolaires

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de l'année 2023 les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Une partie du financement pour cette prolongation est conditionnelle à l'adoption des fonds prévus au PIVM 2023 en décembre prochaine.

Un certificat du trésorier a été émis le 30 août 2022.

Adoptée

CE-2022-719

MODIFICATION À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RELAIS PLEIN-AIR (397, BOULEVARD DE LA CITÉ-DES-JEUNES) - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - ISABELLE N. MIRON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète une modification à la signalisation de stationnement dans le stationnement du Relais Plein-Air situé au 397, boulevard de la Cité-des-Jeunes, dossier RS-22-162, comme illustré au plan numéro CRO-22-358 du 2 août 2022, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Relais Plein-Air	ouest	2 cases situées au sud du bâtiment	Interdit excepté véhicules électriques en recharge

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans la zone de stationnement mentionnée aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-22-358 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2022-720

ACTIVITÉ DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE 2022 DE PROMOTION DU VÉLO - COURSE DE LA LENTEUR - 22 SEPTEMBRE 2022 - SECTEUR MONT-BLEU

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a mandaté MOBI-O pour organiser une programmation d'activités dans le cadre de la campagne annuelle de promotion du vélo de la Ville de Gatineau pour 2022;

CONSIDÉRANT QUE la campagne annuelle de promotion du vélo offre un calendrier d'activités cyclistes aux citoyens;

CONSIDÉRANT QUE deux éditions ont été tenues en 2017 et en 2018 à Gatineau sur la rue Laval;

CONSIDÉRANT QUE cette activité a été un succès et qu'il a été recommandé de la reproduire pour une édition 2022;

CONSIDÉRANT QUE la section de la rue Jumonville, entre les rues Charles-Albanel et Deauville a été choisie pour la tenue de cette activité;

CONSIDÉRANT QUE la tenue de cette activité nécessite la fermeture de la rue Jumonville, entre les rues Charles-Albanel et Deauville de 16 h à 20 h le jeudi 22 septembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation du terrain au 21, rue Charles-Albanel pour y installer un podium, une chaise d'arbitre, un panneau d'exposition, deux tables et des poubelles est requise;

CONSIDÉRANT QUE les résidents de la section de la rue Jumonville, entre les rues Charles-Albanel et Deauville, où se déroulera l'activité, seront avisés de la tenue de l'événement par un avis écrit;

CONSIDÉRANT QUE pour mener à bien cette activité, l'obtention de matériel appartenant à la Ville de Gatineau sera nécessaire :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- accepte la fermeture de la rue Jumonville, entre les rues Charles-Albanel et Deauville de 16 h à 20 h le jeudi 22 septembre 2022 pour la préparation et la tenue de l'événement;
- accepte l'utilisation du terrain au 21, rue Charles-Albanel pour y installer un podium, une chaise d'arbitre, un panneau d'exposition, deux tables et des poubelles; le tout selon les conditions suivantes :
 - Respecter les normes de la signalisation routière de la Ville de Gatineau concernant les fermetures de rues;
 - Assurer une voie d'urgence en tout temps durant l'événement;
 - Installer et retirer toute la signalisation requise incluant une barricade avec signalisation rue barrée à chaque extrémité de la rue, le tout en conformité avec le plan de signalisation qui sera produit par le Service des infrastructures;
 - Assurer un nombre suffisant d'adultes portant une veste de circulation orange pour diriger et contrôler la circulation;
 - Distribuer une lettre aux résidents situés dans la zone d'activités les informant des fermetures de rue;
 - Ramasser les ordures engendrées par cet événement et nettoyer les lieux;
 - Assumer les frais des dommages causés à la propriété de la Ville de Gatineau;
 - Dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement et fournir au centre de services de Hull, au plus tard deux semaines avant la tenue de l'événement, une copie des formulaires d'assurances désignant la Ville de Gatineau à titre d'assurée additionnelle, responsabilité et indemnisation, de même que responsabilité civile générale pour un montant de 3 000 000 \$.

- accepte que du matériel, tel que des bacs pour la collecte des matières compostables, recyclables et des ordures, un podium, une chaise d'arbitre, un panneau d'exposition, deux tables ainsi que des barricades pour la fermeture des accès au tronçon de rue soient prêtés à MOBI-O pour l'organisation de cet événement.

Adoptée

CE-2022-721

RATIFICATION DES LISTES DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉROS B-11 - 154 561,96 \$ - PÉRIODE DU 27 MARS AU 2 AVRIL 2022, B-12 - 59 784,61 \$ - PÉRIODE DU 3 AU 9 AVRIL 2022, B-13 - 83 566,82 \$ - PÉRIODE DU 10 AU 16 AVRIL 2022, B-14 - 80 053,44 \$ - PÉRIODE DU 17 AU 23 AVRIL 2022 - B-15 - 167 632,00 \$ - PÉRIODE DU 24 AU 30 AVRIL 2022

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie les listes des locations et des achats de biens non durables numéros B-11 au montant de 154 561,96 \$ pour la période du 27 mars au 2 avril 2022, B-12 au montant de 59 784,61 \$ pour la période du 3 au 9 avril 2022, B-13 au montant de 83 566,82 \$ pour la période du 10 au 16 avril 2022, B-14 au montant de 80 053,44 \$ pour la période du 17 au 23 avril 2022 et B-15 au montant de 167 632,00 \$ pour la période du 24 au 30 avril 2022.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2022.

Adoptée

CE-2022-722

SOUSSION 2022 SP 007A - RÉFECTION DE PELOUSE POUR TERRAINS SPORTIFS ET PARCS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Techniparc (9032-2454 Québec inc.), 1355, boulevard Pitfield, Saint-Laurent, Québec, H4S 1G3, pour la réfection de pelouse d'automne pour les terrains sportifs et les parcs pour une période d'une année, pour un montant total approximatif de 43 012,15 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 14 juillet 2022, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Après la première année du contrat, les prix unitaires seront révisés annuellement, le tout basé sur l'indice de prix à la consommation de Statistique Canada.

Le contrat pourrait être renouvelé pour deux périodes additionnelles d'une saison. Ce qui porterait avec les années d'options à un total approximatif de 129 036,44 \$ incluant les taxes.

De plus, ce comité autorise le trésorier à prévoir les montants nécessaires au budget de l'année 2023 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71425-521-37718	39 275,82 \$	Terrains sportifs – Entretien et réparation d'infrastructures
04-13493	1 870,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 865,83 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2022.

Adoptée

CE-2022-723

SOUSSION 2022 SP 239 - FOURNITURE D'UNE SOUFFLEUSE À NEIGE AMOVIBLE POUR UN DÉPÔT À NEIGE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme J.A. Larue inc., 3003, avenue Watt, Québec, Québec, G1X 3W2, pour la fourniture d'une souffleuse à neige amovible pour un dépôt à neige, pour un montant total de 534 582,01 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 20 juin 2022, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
04-13493	23 247,74 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	23 189,63 \$	TVQ à recevoir - Ristourne
06-30914-019-37719	225 000,00 \$	Achat de véhicules et d'équipements – Souffleuse pour un dépôt à neige - 2020V694
18-22020-001-37720	73 724,00 \$	Souffleuse - Repriorisation de projets au PTI 2022 - Souffleuse
18-22020-500-37721	189 420,64 \$	Souffleuse - Repriorisation de projets au PTI 2022 - Pro forma 2022 -Souffleuse

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2022.

Adoptée

CE-2022-724

SOUSSION 2022 SP 330 - SERVICE DE SCÉNOGRAPHIE POUR DIVERS ÉVÉNEMENTS - SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES LETTRES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Perfecson, 39, rue de Valcourt, Gatineau, Québec, J8T 8G9, pour le service de scénographie pour divers événements sur la base des taux horaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 234 491,51 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée le 21 juillet 2022, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Le contrat débutera à compter de la date d'adjudication et se terminera au 31 août 2023 inclusivement.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires :

POSTE	MONTANT TOTAL (INCLUANT LES TAXES)	DESCRIPTION
02-72133-438	60 908,00 \$	Cabaret La Basoche
02-72134-438	151 278,36 \$	Salle Jean-Després
02-19921-438	22 305,15 \$	Maison du citoyen

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2022.

Adoptée

FRANCE BÉLISLE
Mairesse et présidente
Comité exécutif

M^e ANDRÉE LOYER
Greffière par intérim
Comité exécutif